
Contribution à la réflexion sur les OGM et la biopiraterie en Afrique

Bérénice OKOU, Etudiante en Géographie à l'Université d'Abomey – Calavi, et JINUKUN

La forte pression exercée par les firmes et les instituts internationaux de recherche pour l'introduction des OGM dans l'agriculture africaine, amène à réfléchir sur l'avenir de notre environnement. En effet, pour mieux comprendre le rapport entre l'environnement et les actions de transformation que l'homme effectue, il s'avère important de maîtriser :

- Ce qu'est l'environnement ; et
- La place qu'occupe l'homme dans cet environnement.

I. L'environnement

L'environnement, c'est-à-dire le monde qui nous entoure, est constitué de trois niveaux d'organisation que sont :

- Le niveau d'organisation de la matière, avec l'air, le sol, l'eau... ;
- Le niveau d'organisation de la vie, qui regroupe tout ce qui vit, respire et qui possède une aptitude à la reproduction accompagnée d'une tendance à grandir, à croître. On peut citer comme exemple, l'homme, les animaux, les végétaux et les microorganismes ;
- Le niveau d'organisation sociale, qui prend en compte toutes les formes d'organisation immatérielle que l'homme crée. On peut citer, celles de type social, économique... et qui aboutissent souvent à l'élaboration d'une culture. C'est la forme récente d'organisation économique qui a engendré le phénomène de la bio-piraterie, avec le brevetage du vivant, et les OGM, avec leur effet de dépossession du paysan, véritable sélectionneur et conservateur des semences dans les communautés locales.

Ces niveaux d'organisations sont interdépendants, et chacun basé sur des structures sous-tendues par des forces spécifiques. L'environnement présente donc une certaine harmonie, et des interdépendances entre les différents éléments de la nature, y compris les hommes. Toute action sur un élément a des répercussions aussi bien sur le niveau d'organisation auquel il appartient, que tout le système qu'est l'environnement. Il est donc clair que les OGM auront un impact d'abord sur le niveau d'organisation auquel ils appartiennent, ensuite sur les autres niveaux d'organisation, et enfin sur tout le système qu'est l'environnement. La question aujourd'hui est de savoir quel impact direct ou indirect, ils engendreront à court et à long terme. Jusqu'à ce jour, **"l'évaluation de l'impact des OGM sur l'environnement"** est sujet à polémique. L'impact environnemental des cultures transgéniques et des autres organismes vivants modifiés (OVM), tels que les semences transgéniques n'est pas encore maîtrisé. De récentes publications de la FAO sur "[L'incidence des cultures transgéniques sur la santé et sur l'environnement](#)" le confirment : « *Il n'existe pas de lignes directrices ni de normes reconnues au plan international pour l'évaluation de l'impact environnemental des organismes transgéniques* » (FAO, 2004).

En ce qui concerne la bio-piraterie avec le brevetage du vivant, les impacts sont négatifs et bien visibles. Nous pouvons citer, entre autres :

- le pillage des connaissances traditionnelles : par exemple, après avoir appris auprès des communautés africaines d’Afrique de l’Ouest que l’igname jaune, *Dioscorea dumetorum*, était utilisée pour soigner le diabète, la firme Sharma Pharmaceuticals a déposé un brevet sous le N° US 5 019 580. Ce dernier s’applique à l’utilisation de la dioscorétine pour le traitement du diabète.
- l’érosion génétique : les chercheurs et firmes venant collecter les ressources génétiques et les connaissances traditionnelles associées, contribuent à la réduction des espèces du continent
- la menace pour l’utilisation durable des ressources naturelles : la plupart des brevets relatifs à la biodiversité africaine étant détenus par des firmes ou chercheurs étrangers, quelles ressources biologiques allons-nous laisser à nos enfants ?

II. Place de l’Homme et son intégration dans l’environnement

Il importe de savoir que comme les autres êtres vivants, l’Homme appartient au niveau d’organisation du vivant. Il est un élément intégrant les écosystèmes, et est soumis aux multiples forces (liens d’interdépendance) qui régissent ceux-ci. Incapable de créer sa nourriture, l’Homme vit grâce aux ressources naturelles qu’il prélève dans l’environnement sans lequel il ne pourrait exister. Il est le maillon le plus faible, et toute dégradation de cet environnement serait synonyme de risque de sa disparition. L’intégration de l’homme dans l’environnement, se fait de deux façons :

- Par des prélèvements de ressources afin de satisfaire ses besoins, étant incapable de les créer lui-même. Le problème à ce niveau, c’est que si le rythme de prélèvement des matières premières devenait un jour plus élevé que celui de la reconstitution de l’environnement, l’Homme sera le premier inquiété.
- Par des transformations ou modifications volontaires ou non des écosystèmes, afin d’adapter l’environnement à ses besoins, et ainsi se faciliter la vie.

Alors, si un jour, les transformations devenaient inadaptées aux lois environnementales : pollution volontaire ou non de l’environnement par des substances artificielles et toxiques, elles porteraient atteinte à cet environnement, donc à la pérennité de l’Homme. Elles constitueraient une menace pour tout individu, quelque soit le bord où il se situe : « pour » ou « contre » les OGM », « riche » ou « pauvre ».

Alors les grandes questions à se poser à chaque instant sont:

- Que nous réservent les OGM ?
- Quelle Terre laisserons-nous à nos enfants ?
- Quels enfants laisserons-nous à cette Terre ?

C’est pour répondre à ces questions que la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) vous invite à ouvrir des débats locaux, citoyens, transparents et démocratiques, sur l’introduction des OGM dans l’agriculture de votre commune et de votre pays.

N.B. L’approche théorique qui sert de base à cette réflexion est extraite de la revue HERODOTE. Elle est intitulée « L’écogéographie et l’aménagement du milieu naturel » et écrit par Jean TRICART et Jean KILIAN, 1979